

De nouveaux droits civiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 969: **Le dossard 153 : la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De nouveaux droits civiques

L'endettement généralisé de l'économie mondiale, qu'il s'agisse du tiers monde, des pays de l'Est, et même des pays industrialisés, Etats-Unis en tête, est un des problèmes majeurs de cette fin de siècle.

La Suisse qui possède une place financière de grandeur mondiale (environ 10% des transactions internationales), qui a une épargne nationale forte, une fortune placée à l'étranger considérable dont les revenus lui assurent une balance des paiements régulièrement positive, qui jouit d'une monnaie stable, ne peut pas être absente.

Comment dans l'intérêt général mondial doit-elle jouer son rôle de créancier? En adhérant aux institutions de Bretton Woods?

Cette question ne se heurte pas aux obstacles de la neutralité comme pour l'adhésion à la Communauté européenne, voire à l'ONU. Certes cela coûtera cher: plusieurs milliards de francs en participations, et cela risque d'effrayer le peuple souverain qui devra être consulté.

La question spécifique, qui découle d'un comportement helvétique caractérisé, est que la Suisse a réussi, en ne par-

ticipant pas tout en s'associant, à se faire une place privilégiée: ses entreprises peuvent soumissionner les commandes et travaux générés par la Banque mondiale, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel pour notre industrie de 1 à 2 milliards de francs; elle a le droit d'être informée «à titre personnel» sur la politique du FMI.

En adhérant, elle rentrerait dans le rang. Membre à part entière, elle n'aurait plus que l'influence de sa quote-part. Donc, dit-on dans les sphères officielles, elle ne saurait adhérer sans avoir l'assurance d'obtenir un siège d'administrateur, même si les places y sont très disputées. C'est notamment la position du conseiller fédéral Stich, qui se veut réaliste, comme chacun sait.

Notre approche est autre.

Nous sommes convaincus que les institutions de Bretton Woods ont un rôle fondamental à jouer dans les tentatives de régler les problèmes de la dette et de la croissance. La contribution suisse serait de solidarité naturelle. Elle paierait sa juste part.

Mais surtout, il se passe «là» quelque chose. Là se confrontent les besoins, les exigences, les expériences. Le

tiers monde pour nous ne doit pas se limiter à quelques images d'un pays subsaharien ou andin, à un arbre planté, à un puits creusé. Il est fait de diversité non seulement géographique, mais de tempéraments nationaux. Pourquoi donc la Bolivie qui affronte aussi bien des difficultés naturelles liées à l'altitude que les caprices du cours des matières premières s'en sort-elle mieux pour l'instant que ses voisins, le Pérou ou l'Argentine? Cette confrontation est non pas seulement économique, mais de réussite politique. Elle fait partie du champ d'expériences de la société des nations. Avec notre «génie propre» nous devons y participer.

Les institutions de Bretton Woods ont connu beaucoup d'échecs; leurs dirigeants ont souvent fait preuve d'une brutalité d'économistes théoriciens; ils ont vu les chiffres, pas les hommes. Mais...

Mais le pouvoir international est aussi, de fait, un contre-pouvoir partiel à l'égoïsme des classes nationales dirigeantes. On ne trouve pas dans les institutions de Bretton Woods ces complaisances qui ont dégradé certaines institutions de l'ONU.

Mais les responsables de la Banque et du Fonds apprennent aussi, progressi-

vement, à tenir compte des réalités vécues. Ce n'est pas pour un seul effet de galerie que lors de la dernière assemblée générale M. Camdessus, au nom du FMI, a tenu à souligner l'importance des problèmes sociaux et que M. Conable, au nom de la Banque mondiale, a dénoncé le scandale des dépenses militaires qui absorbent le 20% des ressources des pays pauvres.

Enfin, c'est le champ de forces d'influence diverses. La politique générale est la résultante de l'engagement de ceux qui sont présents. Ne pas participer parce que tous les adhérents ne sont pas de bonne compagnie, c'est commettre un péché d'orgueil, refuser d'être parmi d'autres, comme en démocratie où chaque citoyen est mêlé à tous, souverainement. Lorsque Carera nous en parlait, nous avons perçu une sorte de frustration chez ce militant du développement. Face à ses collègues, passionnés comme lui, rencontrés à la Banque mondiale, il savait qu'il ne serait jamais qu'un invité. Mais, derrière cette expérience personnelle, il y a l'absence d'horizons et de prises de risques de la politique nationale. On ne peut se contenter de «nos» bonnes œuvres.

Il faut obtenir nos droits civiques internationaux.